

Notice d'utilisation

Français, Version 5.3, 26.05.2021



Modèle SWT-1



Modèle SWT-2

La présente notice d'utilisation s'applique aux modèles:
SWT-1 de série H, SWT-1S, SWT-1HD et SWT-2 de Swiss-Trac.

Indication destinée aux revendeurs: Lors de la première mise en service et à l'occasion de la maintenance annuelle prescrite par le constructeur, il y a lieu de tamponner le justificatif de maintenance de la page 32.

Plus d'informations en ligne: Vous trouverez sur notre site Web des vidéos relatives au maniement du Swiss-Trac, des documentations concernant les accessoires disponibles, les adresses de nos revendeurs, la présente notice d'utilisation et beaucoup plus encore:

www.swisstrac.ch



ATEC Ingenieurbüro AG déclare, en tant que fabricant, que ces dispositifs de traction pour fauteuil roulant sont conformes au règlement relatif aux dispositifs médicaux (RDM) 2017/745 de l'UE ainsi qu'à l'ordonnance suisse sur les dispositifs médicaux (ODim).
Numéro d'article médical en Allemagne (HMV): 18.99.04.0020

Très chère cliente, très cher client

Nous sommes très heureux que vous ayez choisi un dispositif de traction de fauteuil roulant Swiss-Trac. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Votre fauteuil manuel, conjointement au Swiss-Trac, forme un puissant attelage. Leur grande mobilité, leur facilité d'emploi et de transport vous apportent un maximum d'indépendance et de flexibilité.

Avec le Swiss-Trac, nous avons l'intention de satisfaire à l'avenir les personnes à mobilité réduite et également le souhait de procurer plus d'indépendance en fauteuil roulant et d'améliorer la mobilité de ces personnes.

Avant la mise en service, veuillez lire en entier attentivement la présente notice d'utilisation. Vous trouverez dans la notice d'utilisation spécifique les informations relatives à l'utilisation du chargeur de batteries joint à la livraison.

- ⓘ Le non-respect de la notice d'utilisation ainsi que l'exécution de travaux de maintenances et de réparations non conformes mettent votre sécurité en péril et entraînent immédiatement l'exclusion de toute garantie et de la responsabilité du constructeur sur les conséquences dues à des produits défectueux ou de pièces non d'origine.
- ⓘ En outre, veuillez respecter les consignes de sécurité de la notice d'utilisation de votre fauteuil roulant.

Vous trouverez sur notre site Web, des vidéos relatives au maniement du Swiss-Trac, des documentations sur la manière d'obtenir les accessoires disponibles, les adresses de nos revendeurs et beaucoup plus encore:

www.swisstrac.ch

Nous vous souhaitons bonne route!



Josef Jakober, Ing. FH

ATEC Ingenieurbüro AG
Breitenstrasse 1
CH-6403 Küssnacht a. R.
Schweiz

Table des matières

Sécurité	Consignes de sécurité	4
Aperçu	Description du produit	6
	Contrôle du dispositif d'attelage au fauteuil roulant	7
Circulation	Tableau de bord et conduite	8
	Atteler et dételer	9
	Circulation sur routes et en tout terrain, Freins	10
	Virages et rayon de braquage	11
	Franchir des bordures de trottoir et des obstacles	12
	Aide à la conduite	14
Batteries	Batteries, Témoin de batterie	15
	Autonomie, Recharger les batteries	16
	Entretien en cas de non usage	17
Transport	Dans une voiture	18
	Dans les transports publics, En avion	20
Entretien	Entretien et nettoyage	21
	Train de pneus	22
	Phares	23
	Réutilisation et élimination	23
Annexe	Caractéristiques techniques	24
	Affichage d'erreurs optiques et acoustiques	26
	Dépannage	27
	Garantie et responsabilité	28
	Déclaration de conformité CE	29
	Destination et indication	30
	Accessoires	31
	Justificatif de maintenance	32

Consignes de sécurité

Le Swiss-Trac est un dispositif de traction de fauteuil roulant de très hautes technologies. Afin de garantir la sécurité d'exploitation, veuillez impérativement respecter les prescriptions ci-après:

Charge tractable et performance en montée

Ne surchargez jamais votre Swiss-Trac, et ne le détournez pas de sa fonction. La charge tractable dépend du modèle (voir page 24, «Caractéristiques techniques») et ne doit en aucun cas être dépassée. La performance maximale en montée dépend du modèle et de la surface. Sur un sol mouillé ou sur la neige, cette valeur peut se réduire de façon importante.

Si la pente est trop forte ou si la charge est trop grande, un sifflement est émis et le Swiss-Trac réduit automatiquement la vitesse. Réduisez immédiatement la vitesse en vous servant de la manette des gaz. Sinon, le Swiss-Trac s'arrête automatiquement au bout de 5 secondes et doit être éteint et à nouveau allumé à l'aide de la clé. Évitez de telles surcharges car elles réduisent la durée de vie du Swiss-Trac.

Inclinaison latérale

Veuillez en outre respecter les consignes de sécurité de la notice d'utilisation de votre fauteuil roulant. En particulier, l'inclinaison latérale maximale autorisée dépend de la sécurité de basculement latéral de votre fauteuil roulant et non pas du Swiss-Trac. N'empruntez pas de routes ni de chemins comportant une forte inclinaison latérale. Dans ce cas, il y a un risque de basculement latéral.

Dispositif d'attelage et fauteuil roulant

Le dispositif d'attelage ne doit être utilisé que dans son état d'origine et être correctement assuré. De manière à garantir la sécurité de fonctionnement, faites contrôler chaque année le dispositif d'attelage du fauteuil roulant conjointement au Swiss-Trac.

Circuler et conduire

Évitez de donner des coups d'accélération ou d'effectuer de grands braquages de la direction.

! Ne circulez jamais sans être atteler!

Freins

Le frein à main ne doit jamais être utilisé pendant la marche. Il sert uniquement de frein de stationnement. Le Swiss-Trac dispose d'un frein moteur très efficace, grâce auquel vous pouvez à tout moment freiner l'attelage de manière fiable.

Bordures de trottoir et obstacles

Les bordures de trottoirs et autres obstacles doivent toujours être franchis perpendiculairement et jamais latéralement en diagonale. Ne franchissez pas des trottoirs dont la hauteur est supérieure à 13 cm, car cela pourrait provoquer des dommages au fauteuil roulant.

Stationner

Quand vous garez le Swiss-Trac quelque-part, ôtez toujours la clé et serrez le frein à main.

Catadioptrés et lampe de feu rouge arrière

Nous recommandons d'installer des catadioptrés jaunes dans les rayons des roues du fauteuil roulant et deux feux rouges ou catadioptrés arrière, à l'arrière du fauteuil roulant.

Sécurité routière et responsabilité civile

Le Swiss-Trac est considérée comme un entraînement auxiliaire de fauteuils roulants et, en roulant au pas, il est autorisé de le conduire dans une voie piétonne. Conformez-vous aux prescriptions en vigueur de la circulation routière. Nous vous recommandons de prendre une assurance responsabilité civile.

Admission à la circulation routière

En Suisse, une certification n'est actuellement pas nécessaire.

À partir d'une vitesse de 7km/h son utilisation sur la voie publique en Allemagne par exemple requiert une autorisation d'exploitation de l'organisme compétent, une assurance ainsi que des feux de position arrière et des réflecteurs conformément à la loi allemande d'admission à la circulation (StVO).

L'utilisateur est lui-même responsable de l'inspection individuel payant et de l'assurance du dispositif de l'attelage.

Champs électromagnétiques

Les appareils électroniques rayonnants, comme par exemple les émetteurs-récepteurs, les radios portatives ou d'autres appareils puissants de transmission produisent des champs électromagnétiques. La conduite du Swiss-Trac peut en être influencée. Si vous constatez un comportement inhabituel, arrêtez-vous et coupez le contact du Swiss-Trac. Dans certains cas, le Swiss-Trac peut causer lui-même des dérangements de champs électromagnétiques. Le fonctionnement de téléphones sans fil et de téléphones mobiles est cependant possible, sans créer de problèmes.

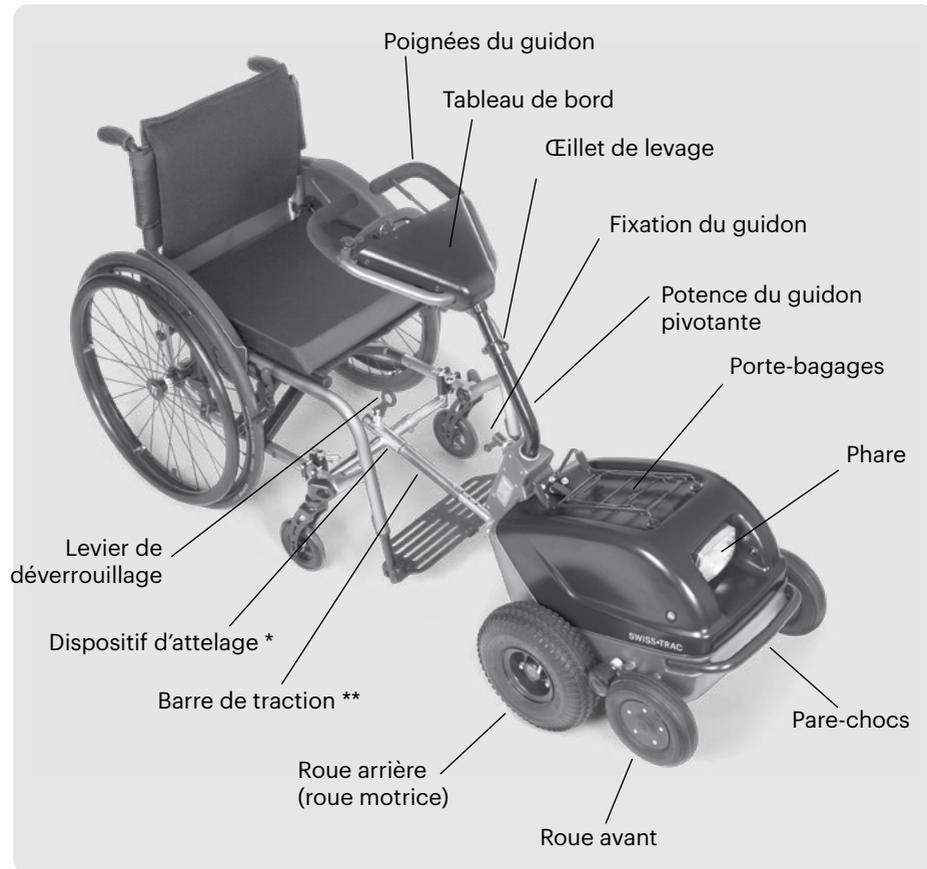
Entretien

Vérifiez au moins une fois par semaine le fonctionnement de la manette des gaz. Lorsque la manette des gaz, en raison de la force interne agissant sur le ressort, ne passe plus de façon précise en position neutre, veuillez ne pas conduire. Informez votre revendeur de cette particularité et donnez-lui des instructions pour qu'il en effectue la réparation.

Veillez à la sécurité de fonctionnement du Swiss-Trac et du fauteuil roulant. En particulier, les freins du fauteuil roulant doivent également fonctionner.

i Afin que la sécurité de fonctionnement reste assurée, il faut que le Swiss-Trac avec le dispositif d'attelage soit entretenu au moins une fois par an par un revendeur agréé. Le justificatif de maintenance (page 32) doit être actualisé par le revendeur.

Description du produit



* Différentes pièces du dispositif d'attelage sont requises en fonction du modèle de fauteuil roulant.

** Différentes barres de traction sont disponibles. Votre revendeur se fera un plaisir de vous conseiller.

⚠ En cas de montage du dispositif d'attelage par le client lui-même, nous n'assumons aucune garantie et déclinons toutes responsabilités.

Contrôle du dispositif d'attelage au fauteuil roulant

Le dispositif d'attelage monté sur le fauteuil roulant est nécessaire pour le raccordement du Swiss-Trac au fauteuil roulant.

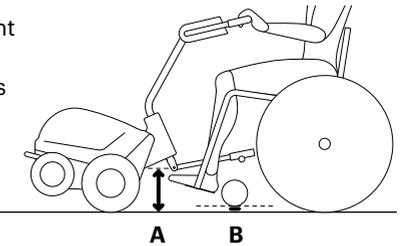
En raison des nombreux différents modèles de fauteuils roulants, le montage et le réglage du dispositif d'attelage nécessitent un savoir technique et une expérience pratique importants. C'est pourquoi le montage doit être effectué par un revendeur agréé. Ceci s'applique également dans le cas du remplacement du fauteuil roulant ou après une modification de la position ou de l'inclinaison du siège.

Dès que le dispositif d'attelage est correctement ajusté, un effort minimal est nécessaire pour la conduite et pour que les roues avant du fauteuil roulant soient suffisamment soulevées lors de franchissement de bordures de trottoir. Pendant le roulage, maintenez confortablement le guidon entre 10 et 15 cm au-dessus de vos cuisses, les roues avant de votre fauteuil-roulant doivent alors se trouver toujours à 1,5 – 2 cm au-dessus du sol. Si ce n'est pas le cas, demandez à votre revendeur d'effectuer une rectification dans les réglages.

→ Vous pouvez effectuer vous-même facilement un contrôle du réglage avec le Swiss-Trac attelé à l'arrêt, comme représenté ci-dessous

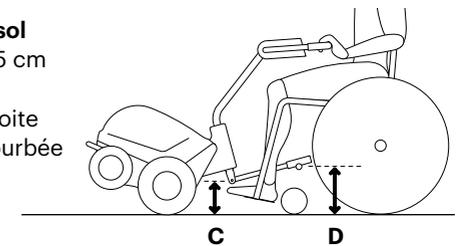
Position de conduite

- A** Sol – palier de la barre de traction: 19 cm
- B** Sol – roues avant du fauteuil roulant: 1,5 – 2 cm



Roues avant du fauteuil roulant sur le sol

- C** Sol – palier de la barre de traction: 15 cm
- D** Sol – Dispositif d'attelage: 20 – 22 cm avec barre de traction droite
25 – 28 cm avec barre de traction courbée



Toutes les 4 roues du Swiss-Trac sur le sol

- E** Sol – roues avant du fauteuil roulant: au moins 5 cm

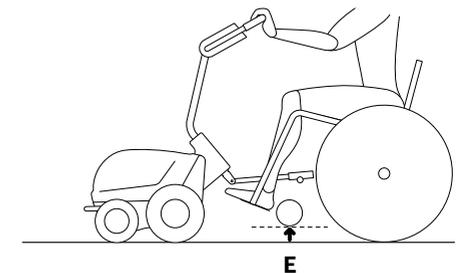
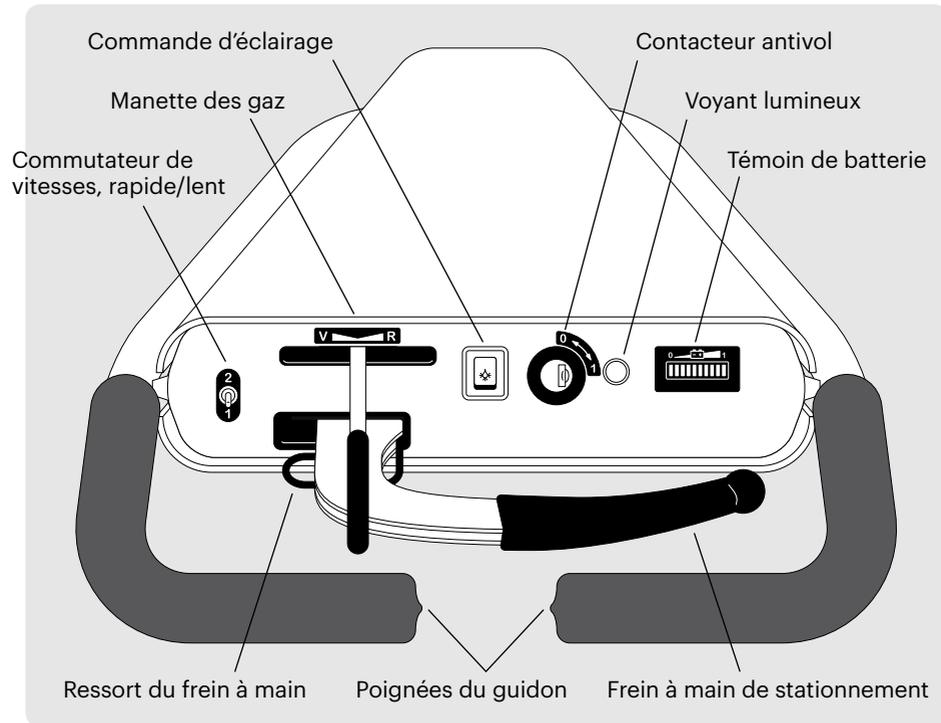


Tableau de bord et conduite



Dans le cas du modèle spécial avec manette «gaz à droite» les éléments de commande sont inversés.

Mise en marche

Sur le tableau de bord, introduisez la clé dans le contacteur antivol et faites-la tourner vers la droite. Quand vous l'avez tournée, le voyant lumineux s'éclaire et affiche l'état de marche du véhicule.

→ La manette des gaz ne doit pas être actionnée pendant la mise en marche. Après un court temps d'attente, le Swiss-Trac s'éteint automatiquement, répétez le processus pour redémarrer.

i Le voyant lumineux sert également de message d'erreur. Combiné à un signal sonore, il attire l'attention sur d'éventuelles erreurs ou manœuvres incorrectes (voir page 26, «Affichage d'erreurs optiques et acoustiques»).

Rouler et régler la vitesse

En utilisant la manette des gaz, vous pouvez régler la vitesse en continu, en avant et en arrière. Actionnez la manette des gaz lentement et en continu. Pour arrêter, actionnez la manette des gaz à nouveau pour revenir en position neutre.

Grâce au commutateur de vitesses, la vitesse maximale peut être présélectionnée: En position 1, elle s'élève à environ 4,5 km/h, en position 2 selon le modèle elle s'élève à environ 6 km/h ou 9 km/h.

Atteler et dételer

Le fauteuil roulant doit toujours être freiné lors de situation d'attelage ou de dételage, vous devez vous trouver sur une surface plane.

Attelage

1. Amenez le fauteuil roulant autant que possible exactement derrière le Swiss-Trac. Actionnez maintenant les freins du fauteuil roulant des deux côtés. Actionnez d'abord la barre de traction jusqu'à ce que sa pointe se trouve à hauteur de la housse d'assise. La barre de traction doit maintenant être perpendiculaire au dispositif d'attelage du fauteuil roulant.
→ Si vous vous trouvez trop près de l'appareil de traction, guidez le Swiss-Trac un peu vers l'avant, de telle sorte que vous puissiez juste l'atteindre encore avec les deux mains.
2. Maintenez le guidon avec les deux mains et faites basculer le Swiss-Trac de telle manière que ses roues avant se trouvent soulevées du sol d'environ 10 cm. La barre de traction doit se trouver maintenant en direction de votre fauteuil roulant à hauteur du dispositif d'attelage et le bord inférieur du tableau de bord devrait reposer juste au-dessus de vos genoux.
3. Amenez le Swiss-Trac maintenant avec précautions et très lentement en arrière. La barre de traction doit glisser alors dans le dispositif d'attelage du fauteuil roulant. Un cliquetis audible confirme que la barre de traction est correctement clipsée.
→ Si vous maintenez le guidon trop haut ou que le fauteuil roulant ne soit pas positionné juste derrière le Swiss-Trac, vous risquez d'être poussé en arrière par le Swiss-Trac. En actionnant légèrement le guidon, un tel écart d'alignement peut être réglé.

Dételage

1. Pour dételer le Swiss-Trac, freinez le fauteuil roulant. Laissez le Swiss-Trac encore en fonction de marche.
2. Faites ensuite tourner le guidon un peu vers la gauche, jusqu'à ce que vous puissiez atteindre facilement le levier de déverrouillage. Tirez maintenant le levier de déverrouillage jusqu'à la butée.
3. Avancez maintenant très lentement le Swiss-Trac en avant. La barre de traction glisse hors du dispositif d'attelage. Aussitôt que la barre de traction est libre, relâchez la manette des gaz.
→ Pendant l'opération de dételage, il ne faut pas appuyer sur le guidon, sinon la barre de traction risque de se coincer dans le dispositif d'attelage!

Circulation sur routes et en tout terrain

Prenez votre temps pour les premiers essais routiers. Actionnez la manette des gaz prudemment et évitez les prises serrées de virages.

→ Avant de partir, vérifiez que les freins du Swiss-Trac et du fauteuil roulant soient relâchés.

- ❗ Votre revendeur doit vous proposer une instruction et une leçon de conduite rigoureuse.

Lors de la conduite, les roues avant du fauteuil roulant doivent être soulevées d'environ 2 cm. En circulant, poussez à cet effet le guidon du Swiss-Trac légèrement vers l'avant. Ainsi vous roulez avec plus de confort sur un sol déformé et sur des chemins de terre.

- ❗ Pour obtenir un comportement routier optimal, le dispositif d'attelage doit être monté sur le fauteuil de manière professionnelle (voir page 7, «Contrôle du dispositif d'attelage au fauteuil roulant»).
- ❗ Avec un système d'aide à la conduite, la barre de traction peut être fixée de telle manière que l'attelage reste automatiquement en position optimale (voir page 14, «Aide à la conduite»).

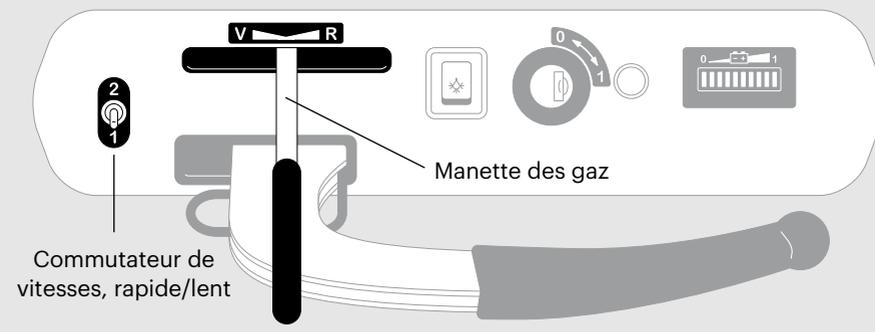
Freins

Le Swiss-Trac dispose d'un frein moteur commandé par un système électronique induit sur la motorisation. Une sécurité de conduite maximale est ainsi assurée.

Frein moteur

Le frein moteur est actionné par l'intermédiaire de la manette des gaz: Pendant la conduite, actionnez la manette des gaz en sens inverse, en direction de la position neutre, le frein moteur s'enclenche automatiquement. En descendant une côte, le frein moteur limite la vitesse de manière fiable à tout moment.

→ Si vous souhaitez rouler plus lentement, changez de vitesse en plaçant le commutateur de commande des vitesses sur la position 1.

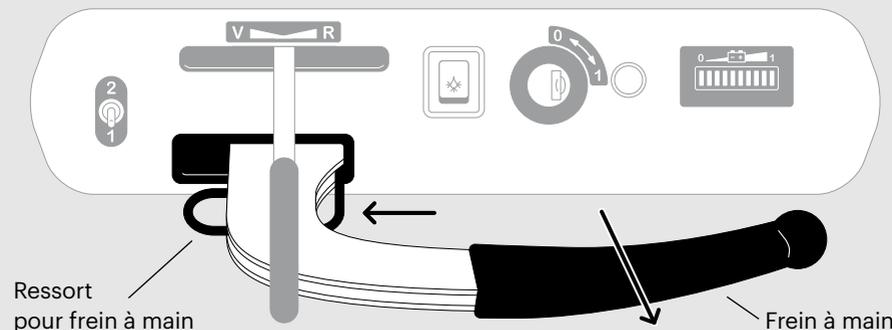


Lorsque vous vous arrêtez en côte, ne soyez pas effrayés de constater que le Swiss-Trac se met à rouler lentement en arrière. Il s'agit d'un processus contrôlé qui ne présente aucun risque. Vous pouvez réagir en donnant un peu de gaz en avant.

→ Si vous voulez rester plus longtemps arrêté avec l'appareil de traction, vous pouvez, pour votre sûreté, utiliser le frein de stationnement après avoir coupé le contact.

Frein à main (frein de stationnement)

Le frein à main sert de frein de stationnement – grâce à lui, le Swiss-Trac peut être bloqué. Tirez la poignée de frein et poussez en même temps le ressort vers la gauche avec l'autre main. Relâchez alors d'abord la poignée de frein et ensuite le ressort.



- ❗ Le frein de stationnement ne doit pas être utilisé pendant la conduite. Sinon, il y a un grand risque de dérapage!

Virages et rayon de braquage

Dans les virages serrés, réduisez au mieux la vitesse. Lors des manœuvres, déverrouillez l'aide à la conduite.

→ Veuillez noter que le rayon de braquage de l'attelage, en fonction du fauteuil-roulant utilisé, peut être supérieur à 1,5 m. A l'intérieur des couloirs étroits ou devant un ascenseur, il peut être difficile, de faire tourner l'attelage. Dans de tels cas, nous vous recommandons de dételer votre Swiss-Trac, de le faire tourner individuellement de votre fauteuil roulant et ensuite de l'atteler à nouveau.

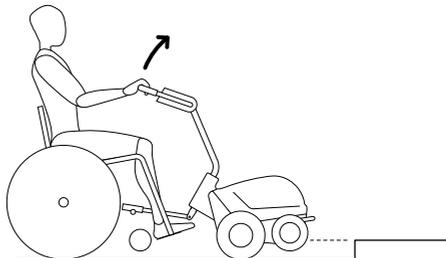
Franchir des bordures de trottoir et des obstacles

Le franchissement de bordures de trottoir nécessite un peu d'entraînement. Bientôt vous parviendrez à mettre aisément ce processus en application.

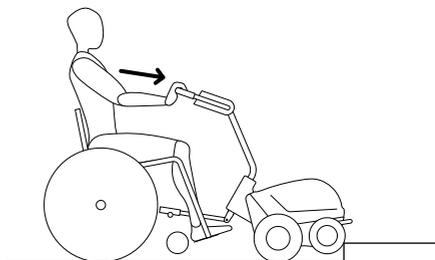
- ⓘ L'aide à la conduite doit toujours être déverrouillée avant le franchissement d'obstacles, sinon vous risquez d'endommager les roues avant du fauteuil roulant.

Monter

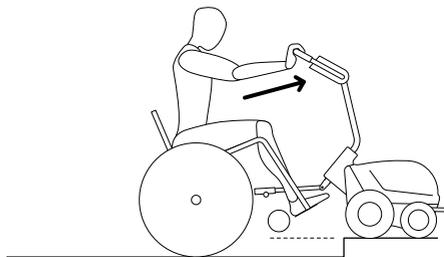
1.
Dirigez-vous lentement et autant que possible perpendiculairement vers la bordure de trottoir. Soulevez légèrement le guidon dès le départ, de manière à ce que les roues avant du Swiss-Trac ne soient plus qu'un peu au-dessus du sol.



2.
Aussitôt que les roues avant du Swiss-Trac touchent la bordure de trottoir, poussez fortement le guidon vers le haut avec les deux mains et augmentez la vitesse pendant une courte durée. Les roues avant disposent ainsi de suffisamment de force pour vous faire monter sur la bordure de trottoir.
→ Si les roues arrière tournent dans le vide sur la bordure, c'est que selon toute apparence, vous avez poussé le guidon trop tard vers le haut.

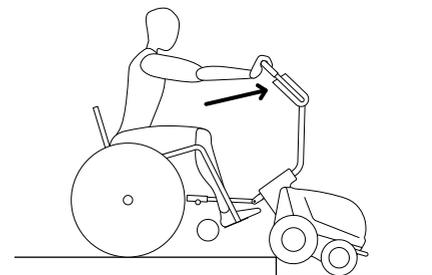


3.
Au cours de l'ensemble de la manœuvre, maintenez le guidon enfoncé vers l'avant. Les roues avant du fauteuil roulant doivent être suffisamment soulevées du sol, de manière à ce qu'elles ne rebondissent pas sur la bordure de trottoir.
→ Il serait avantageux qu'au moment du franchissement, vous puissiez brièvement déplacer le buste vers l'avant.



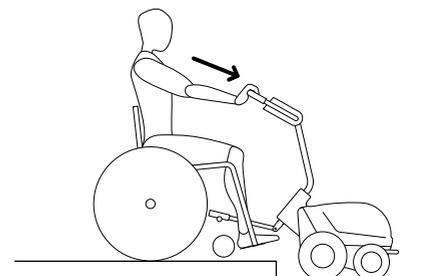
Descendre

1.
Dirigez-vous lentement et autant que possible perpendiculairement vers la bordure de trottoir jusqu'à ce que les roues avant du Swiss-Trac se trouvent au-delà de la bordure. Poussez alors le guidon fortement vers l'avant, jusqu'à ce que les roues avant soient posées sur le sol au-dessous.



→ Les roues avant du Swiss-Trac doivent dans tous les cas être posées sur le sol avant les roues motrices. Sinon, le dispositif d'attelage ou le fauteuil roulant risquent d'être endommagés.

2.
Maintenez le guidon enfoncé vers l'avant, jusqu'à ce que l'ensemble de l'attelage ait franchi la bordure. Appuyez ensuite à nouveau vers le bas sur le guidon en position normale de conduite.



- ⓘ Hauteurs maximales des bordures de trottoir: Jusqu'à 13 cm pour monter, jusqu'à 15 cm pour descendre. Ne franchissez jamais plusieurs marches d'escaliers!

Pour parvenir à un maniement correct, vous trouverez sur notre site Web plus d'informations et des vidéos: www.swisstrac.ch

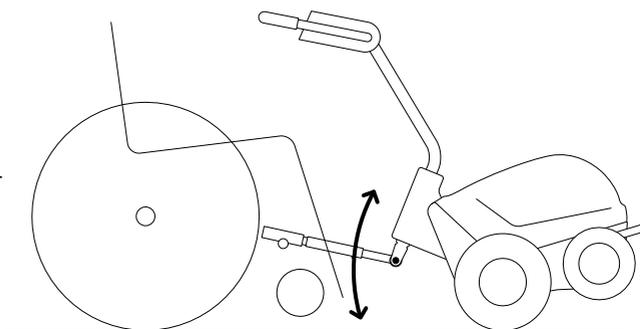
Aide à la conduite

L'aide à la conduite, du fait qu'elle stabilise l'attelage en position optimale de conduite, sert à décharger les épaules et les bras. Il s'agit d'une extension de la barre de traction, laquelle soulève constamment les roues avant du fauteuil-roulant pendant la marche. L'effort nécessaire à la conduite est sensiblement réduit.

Ce qui permet même aux personnes aux fonctions réduites des membres supérieurs et qui ont donc moins de force dans les bras et les mains, de conduire en sécurité avec un Swiss-Trac sur de longues distances.

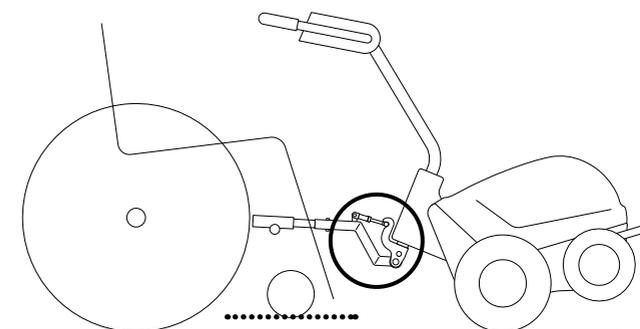
Barre de traction sans aide à la conduite

Grâce à la barre de traction, le fauteuil roulant et le Swiss-Trac sont articulés. Le conducteur contrebalance activement l'attelage.



Barre de traction avec aide à la conduite

Le fauteuil roulant et le Swiss-Trac sont reliés de façon rigide verticalement. Les roues avant du fauteuil roulant restent en position de conduite, c'est à dire soulevées d'environ 2 cm.



- ⓘ En fonction du degré de mobilité réduite, du type de fauteuil roulant et des exigences individuelles, différentes aides à la conduite et barres de tractions sont utilisées. N'hésitez pas à demander conseil à votre revendeur.

Batteries

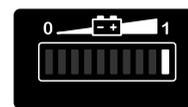
Les batteries AGM au plomb (batteries sèches) utilisées dans le Swiss-Trac sont qualitativement du haut de gamme. Elles sont étanches et satisfont aux obligations actuelles relatives à la sécurité et à la compatibilité avec l'environnement. Elles satisfont aux prescriptions IATA/IACO A67 spéciale provision en vigueur et sont autorisées pour le transport aérien.

→ Pour les voyages en avion, vous trouverez sur notre site Web www.swisstrac.ch une confirmation relative au respect de toutes les normes de sécurité (voir également la page 20, «En avion»).

- ⓘ Evitez de décharger excessivement les batteries (jusqu'à ce que le Swiss-Trac soit immobilisé): Des décharges extrêmes influencent la capacité des batteries et décroît la durée de vie des batteries.
- ⓘ Seul le revendeur agréé est habilité à effectuer les échanges de batteries. La caractéristique du chargeur de batteries est fixée d'usine, elle correspond à celle des batteries incorporées et ne doit pas être modifiée de manière indépendante. Un chargeur de batterie non d'origine peut endommager les batteries.

Témoin de batterie

Le témoin de batterie du tableau de bord affiche l'état de charge des batteries:



Plein

La barre rouge affiche l'état de charge quand les batteries sont rechargées.



Presque vide

En cas de décharge d'environ 75 %, l'affichage commence à clignoter en rouge. Positionnez votre commutateur de vitesses uniquement au niveau 1.



Vide

Lorsque les 2 dernières barres clignotent tour à tour, les batteries sont vides et doivent être rechargées d'urgence. Si vous continuez maintenant votre route, la durée de vie des batteries sera réduite de façon importante.

Autonomie

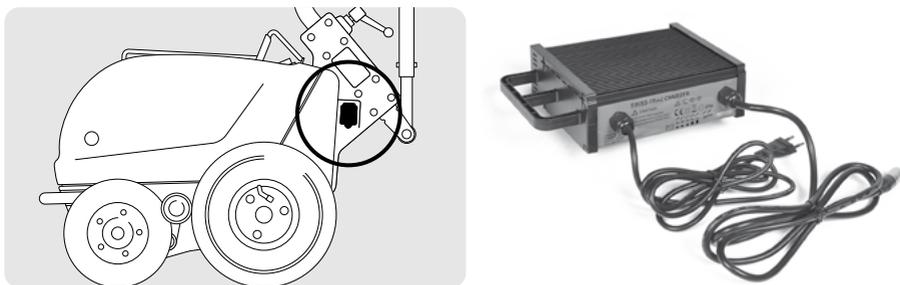
L'autonomie du Swiss-Trac avec des batteries en pleine charge dépend de plusieurs facteurs tels que poids, train de pneus, déclivité et capacité de la batterie.

Sur des parcours plats avec une vitesse moyenne de 5 km/h, il est possible de parcourir une distance d'environ 30 km ou plus.

En cas de conduite en montagne avec d'importantes déclivités, l'autonomie est nettement réduite. En descente, les batteries se rechargent partiellement.

Recharger les batteries

Le Swiss-Trac est équipé de batteries au plomb sans entretien et d'un chargeur externe de batteries. Vous trouverez des informations détaillées relatives au chargeur de batteries dans la notice d'utilisation jointe à la livraison de celui-ci.



La prise de charge pour le chargement des batteries se trouve au-dessous d'un couvercle rabattant noir. Introduisez la fiche ronde du chargeur du dispositif de chargement dans cette prise du chargeur et la fiche d'alimentation dans le réseau électrique.

Le rechargement complet des batteries dure au moins 8 heures. Il n'y a pas de risque de charge en excès.

Le chargeur de batterie fonctionne sur une tension secteur de 100 – 240 volts et grâce à un adaptateur adéquat de prise universelle, il peut être utilisé dans le monde entier.

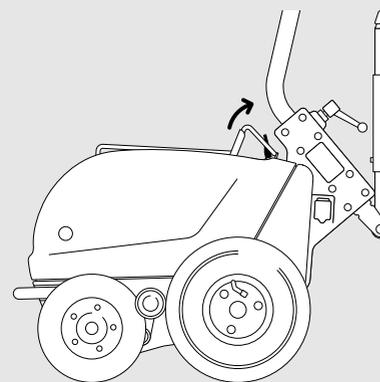
En principe, les batteries doivent être rechargées après chaque parcours prolongé. Ne charger les batteries que dans des locaux secs, bien aérés, à une température de +10 °C à +45 °C.

- ⓘ Utilisez uniquement le chargeur de batterie d'origine. D'autres dispositifs de chargement de batteries peuvent provoquer un court-circuit dans la prise de charge et dans la fiche du chargeur et endommager les batteries.

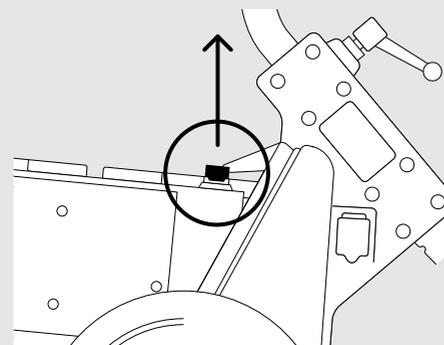
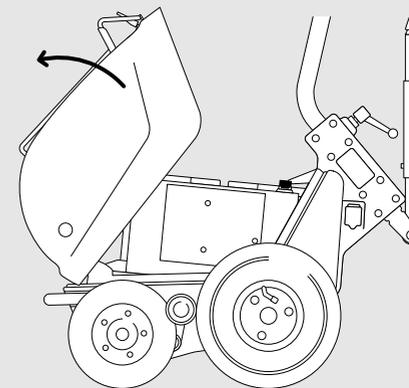
Entretien en cas de non usage

En cas de non usage du Swiss-Trac, il est recommandé de recharger les batteries toutes les 4 à 5 semaines. Si des batteries au plomb ne sont pas utilisées pendant plusieurs mois, en raison de l'autodécharge, elles souffrent d'une perte de capacité. Afin d'éviter ceci, rechargez les batteries complètement avant le rangement et enlevez le coupe-circuit principal:

1. Remontez la fermeture à l'extrémité supérieure du capot.



2. Ouvrez le capot en tirant sur le porte-bagages.



3. Le coupe-circuit principal (40 AMP) est de couleur orange et situé latéralement à côté des batteries. Retirez le coupe-circuit principal vers le haut perpendiculairement.

- ⓘ Si le fusible de sécurité n'est pas retiré pendant un entreposage prolongé, les batteries se détériorent.

Élimination

La durée de vie des batteries est d'environ 2 ans, dépendamment de l'utilisation et de la technique de chargement. Après l'expiration de cette durée de vie, les batteries doivent être éliminées par votre revendeur Swiss-Trac dans le respect de l'environnement.

Transport

La personne à mobilité réduite en fauteuil roulant peut, de façon indépendante, embarquer le Swiss-Trac dans une fourgonnette standard. Vous pouvez emporter le Swiss-Trac dans les moyens de transport en commun accessibles aux fauteuils roulants. Il est même possible de le transporter en avion.

Dans une voiture

Des rails pour le chargement dans une voiture sont joints à la livraison. Ils sont utilisés pour tous les véhicules possédant un seuil de chargement pouvant atteindre 55 cm de hauteur au-dessus du sol.

→ Pour les voitures dont le seuil de chargement est plus élevé, des rails de chargement plus longs, pliants, sont disponibles (voir page 31, «Accessoires»).

Chargement

1. Placez les rails sur le seuil de chargement et introduisez le tube d'écartement entre les rails.
2. Positionnez le commutateur de vitesse toujours au niveau 1.
3. Conduisez le Swiss-Trac en arrière sur les rails de chargement, jusqu'à ce que l'ensemble des 4 roues se trouvent sur les rails.
4. Dévissez la vis à levier de la fixation du guidon (page 6). Dans un premier temps, le guidon doit encore rester en haut.
5. Conduisez votre fauteuil latéralement, en le maintenant en diagonale à côté des rails du côté gauche, de sorte que vous puissiez juste encore atteindre la manette des gaz. Conduisez le Swiss-Trac lentement en arrière et appuyez légèrement sur le tableau de bord avec la main.
Dès que le Swiss-Trac s'éloigne hors de portée, faites pivoter le guidon latéralement vers le bas et lâchez la manette des gaz.
6. Le Swiss-Trac doit maintenant se trouver entièrement dans la voiture. Déconnectez-le et tirez le frein à main (voir page 10, «Freins»). Pour finir, placez les rails de chargement dans la voiture.
→ Pour le transport dans une voiture, le Swiss-Trac doit être placé en sécurité. S'il y a des harnais de sécurité dans votre véhicule, par exemple dans les coins du coffre à bagages, serrez-les fermement autour du pare-chocs du Swiss-Trac.

Déchargement

1. Placez les rails sur le seuil de chargement et introduisez le tube d'écartement entre les deux.
 2. Desserrez le frein à main et enclenchez le contact. Conduisez le Swiss-Trac lentement sur les rails de chargement.
 3. Sans donner de gaz, faites alors rouler le Swiss-Trac vers le bas. De manière à ce que le Swiss-Trac ne puisse pas culbuter vers l'avant, pour garantir la sécurité, appuyez légèrement sur la potence du guidon au-dessus des roues motrices.
 4. Lorsque le Swiss-Trac s'est arrêté en bas des rails, faites pivoter la potence du guidon vers le haut et serrez fermement la vis à levier de la fixation du guidon.
- i** Ne laissez pas le véhicule plus longtemps en plein soleil avec son dispositif de traction! Une extrême chaleur peut endommager le Swiss-Trac!



Vous trouverez sur notre site Web www.swisstrac.ch une vidéo avec la notice pour le chargement et le déchargement.

Dans les transports publics

Vous pouvez emporter le Swiss-Trac dans les moyens de transport publics accessibles aux fauteuils roulants tels que trains, bus, tramways, téléphériques et navires de transport de passagers.

- Restez, si possible, accouplé dans les bus et les tramways. En cas de parcours agité, l'attelage complet donne plus de maintien.
- En cas de doute, clarifiez auprès de la société de transport la manière précise de procéder.

En avion

Généralement toutes les grandes compagnies aériennes transportent le Swiss-Trac gratuitement en tant qu'accessoire du fauteuil roulant. Vous trouverez sur notre site Web une brochure technique avec des informations de voyage et une confirmation que les batteries utilisées sont conformes aux prescriptions IATA/ICAO Spéciale Provision A67 en vigueur. www.swisstrac.ch

Le poids du Swiss-Trac est de 70 kg (SWT-1, SWT-1S, SWT-1HD) ou de 55 kg (SWT-2). Normalement, vous pouvez conduire le Swiss-Trac jusqu'au check-in ou jusqu'au contrôle des objets encombrants et le préparer ensuite pour qu'il soit prêt à être transporté:

1. Otez la clé et le coupe-circuit principal (voir page 17, «Entretien en cas de non usage»), puis faites basculer le guidon vers le bas
2. La vis à levier pour la fixation de la colonne de direction doit absolument être resserrée à bloc chaque fois.
3. Serrez le frein de stationnement et, en utilisant une courroie ou un cordon, fixez la barre de traction latéralement au porte-bagages.
4. Transportez la clé, le fusible de sécurité et le dispositif d'attelage au mieux dans le bagage à main et non dans la valise.

- i** Le dispositif de traction ne doit pas être transporté sur le tapis à bagages. Avant le vol, fixez sur le Swiss-Trac une banderole de transport disponible en tant qu'accessoire (voir page 31, «Accessoires»).



Entretien et nettoyage

Faites une maintenance du Swiss-Trac et le fauteuil roulant périodiquement afin qu'ils soient aptes à fonctionner sans incidents. Le Swiss-Trac doit être périodiquement vérifié et entretenu afin de garantir votre sécurité. En règle générale, ces travaux de contrôle et de maintenance, au moins une fois par an, doivent être effectués par un revendeur agréé. Veuillez reprendre contact avec votre revendeur à cet effet (voir page 32, «Justificatif de maintenance»).

Manette des gaz et freins

Contrôlez une fois par semaine si la manette des gaz et le frein de stationnement fonctionnent parfaitement.

- Au cas où la manette des gaz, en raison de l'action interne du ressort, ne passe plus d'elle-même en position neutre, veuillez ne pas conduire. Donnez des instructions à votre revendeur pour faire effectuer une réparation.

Attelage au fauteuil roulant

Le fauteuil roulant avec son dispositif d'attelage doit être inclus dans la maintenance. Examinez périodiquement la fixation et l'irréprochable fonctionnement du dispositif d'attelage (clic audible lors de la fixation de l'attelage).

Roues et pression d'air

Tous les 2 mois examinez la pression des pneus (voir page 22, «Pression d'air des pneus»). Contrôlez également le train de pneus du fauteuil roulant, la pression d'air et l'efficacité des deux freins du fauteuil roulant.

- Les roues peuvent être nettoyées avec un tuyau d'arrosage. Veillez à ce que le capot de carrosserie et le couvercle du connecteur de charge soient bien fermés.

Tableau de bord et capot de carrosserie

Le tableau de bord et le capot de carrosserie se nettoient au mieux avec un chiffon humide.

- i** Le tableau de bord, lors du nettoyage, ne doit pas être arrosé avec un tuyau d'arrosage! N'utilisez pas d'appareil à haute pression pour le lavage et aucun produit de nettoyage agressif.

Train de pneus

Toutes les roues du Swiss-Trac sont montées sur pneus gonflables. Notez bien que ce n'est pas la même pression d'air qui est prescrite pour tous les pneus.

Pression d'air des pneus	Roue arrière	Roue avant
Pneus avec profil à blocs (standard)	2,0 bars	2,5 bars
Pneus à sculptures en croix, pneus de tracteurs et pneus à crampons	1,5 bars	2,5 bars

Pour les pneus à sculptures en croix, les pneus à sculptures tracteur ou à crampons, voir page 31, «Accessoires».

→ Dans le but d'augmenter le confort de conduite et le pouvoir d'adhérence des pneus, vous pouvez réduire la pression des pneus sur les chemins de terre et les routes sans revêtement.

Une pression trop faible des pneus peut endommager ces derniers. Contrôlez par conséquent la pression des pneus au moins tous les 2 mois. Toutes les chambres à air sont équipées de valves (valves Schrader). Il est possible de les gonfler dans toutes les stations-service.

Pour gonfler les roues avant, faites basculer le Swiss-Trac en arrière sur la barre de traction. Il est alors possible de faire tourner la roue jusqu'à ce que la valve apparaisse.

Réparation des roues

En cas de réparation, il est possible de démonter entièrement les grandes roues arrière de l'appareil de traction.

Pour une remise en état des pneus, les outils de réparation ci-après sont nécessaires:

- Clé à douille de 10 mm avec poignée coulissante et rallonge
- Clé mâle à six pans / clé hexagonale SW 4 mm (pour les roues avant)
- Pompe à vélo pour les valves
- Kit de réparation pour pneus (disponible dans le commerce de la bicyclette)

Roue arrière (roue motrice)

1. Laissez entièrement échapper l'air par la valve.
2. Dévissez les 3 écrous de roue sur la jante à l'extérieur et ôtez la roue.
3. Dévissez les 3 écrous restants sur la face interne de la roue.
4. Démontez la jante en deux parties. En utilisant un kit de réparation pour vélos, il est possible de réparer la chambre à air ou de la remplacer par une neuve.
5. Remplacez la chambre à air dans le pneu et gonflez-la légèrement avant de poursuivre le montage.
 - Veillez au logement correct de la valve et de la rondelle de centrage. La valve ne doit pas être bloquée par un écrou de roue.
6. Remontez la roue réassemblée et fixez-la au Swiss-Trac. Ce n'est que maintenant que le pneu doit être entièrement gonflé.

Roue avant

Dans le cas d'une crevaillon sur une roue avant, il ne faut pas démonter la roue entièrement avant la réparation. Les jantes sont également constituées de 2 parties, tandis que les 5 vis sur la face interne de la jante peuvent être dévissées. La réparation doit, en substance, être effectuée comme pour une roue motrice.

-  En cas de problèmes et pour les commandes de pièces de rechange, prière de vous adresser à votre revendeur.

Phares

Il est facilement possible d'effectuer soi-même le remplacement d'une ampoule de phare défectueuse:

1. Déconnectez le Swiss-Trac.
2. Ouvrez le capot de carrosserie (page 17).
3. Faites tourner sur le côté, la languette de contact qui appuie au centre sur l'ampoule.
4. Faites légèrement tourner l'ampoule, elle se laisse alors extraire.
5. Remplacez l'ampoule défectueuse et pour finir, faites à nouveau tourner la languette de contact en retour sur la lampe.

Réutilisation et élimination

Le Swiss-Trac est un produit qualitativement haut de gamme et durable et il est donc en principe destiné à la réutilisation. Les conditions préalables sont le respect des consignes relatives au fonctionnement et les prescriptions de service et de maintenance.

-  Les pièces usagées du Swiss-Trac ainsi que les dispositifs d'attelage, ou des parties de ceux-ci, ne peuvent pas être réutilisées, sans avoir été contrôlées en usine.

-  Avant leur réutilisation, un revendeur agréé doit examiner le fonctionnement, l'état et l'usure du Swiss-Trac. Les pièces détachées usées du Swiss-Trac ne doivent jamais être réutilisées.

Selon l'état actuel de la technique, le Swiss-Trac dispose d'une durée de vie située entre 5 et 10 ans. A l'expiration de ce délai, il est repris par votre revendeur pour un recyclage conforme au règlement.

Caractéristiques techniques

Modèle	SWT-1	SWT-1S
Sécurité	Testé par le TÜV selon EN12184:1999	Testé par le TÜV selon EN12184:1999
N° HMV (DE)	18.99.04.0020	18.99.04.00XX
Autonomie	Plus de 30 km sur terrain plat	Plus de 30 km sur terrain plat
Vitesse	Vitesse variable jusqu'à 6 km/h	Vitesse variable jusqu'à 9 km/h
Charge tractable max.	140 kg (conducteur avec fauteuil roulant et bagages)	120 kg (conducteur avec fauteuil roulant et bagages)
Déclivité max.	20 % avec 140 kg de charge tractable	12 % avec 120 kg de charge tractable
Inclinaison latérale	Max. 20 %	Max. 20 %
Hauteur de marche max.	13 cm en montant 15 cm en descendant	13 cm en montant 15 cm en descendant
Hauteur d'obstacle max.	En saillie au-dessus du sol 8 cm	En saillie au-dessus du sol 8 cm
Poids	70 kg	70 kg
Dimensions (transport)	Environ 75 x 51 x 53 cm	Environ 75 x 51 x 53 cm
Puissance moteur	400 Watt, 3150 min-1	400 Watt, 3850 min-1
Batteries	2 x 12V/50AH/C₂₀ Type: AGM (étanche) Classe 8, UN N° 2800 Conforme à IATA/ICAO A67	2 x 12V/50AH/C₂₀ Type: AGM (étanche) Classe 8, UN N° 2800 Conforme à IATA/ICAO A67
Chargeur de batterie	100-240 VAC/50-60 Hz	100-240 VAC/50-60 Hz
Tension du réseau	24 volts 8 A	24 volts 8 A
Temps de charge	Au moins 8 heures pour batteries vides	Au moins 8 heures pour batteries vides
Coupe-circuit principal	40 AMP. fusible ATO Art: 257040.LN	40 AMP. fusible ATO Art: 257040.LN
Phare	24 volts, 4,5 watts / P26	24 volts, 4,5 watts / P26
Freins	Frein moteur dynamique, frein mécanique de parking	Frein moteur dynamique, frein mécanique de parking
Dimensions des pneus	200x50 mm / 260x85 mm	200x50 mm / 4.10/3.50-4, 4RP
Pression des pneus	A l'avant 2,5 bar A l'arrière 2,0 bar Pneu spécial 1,5 bar	A l'avant 2,5 bar A l'arrière 1,5 bar Pneu spécial 1,5 bar
Charge Porte bagages	40 kg	40 kg
Températures max.	Ambiante: -20 °C à 45 °C Chargement de batteries: de 10° C à 45 °C Stockage: de 10 °C à 25 °C	Ambiante: -20 °C à 45 °C Chargement des batteries: de 10 °C à 45 °C Stockage: de 10 °C à 25 °C

Modèle	SWT-1HD	SWT-2
Sécurité	Testé par le TÜV selon EN12184:1999	Testé par le TÜV selon EN12184:1999
N° HMV (DE)	18.99.04.0020	18.99.04.00XX
Autonomie	Plus de 30 km sur terrain plat	Environ 20 km sur terrain plat
Vitesse	Vitesse variable jusqu'à 6 km/h	Vitesse variable jusqu'à 6 km/h
Charge tractable max.	160 kg (conducteur avec fauteuil roulant et bagages)	80 kg (conducteur avec fauteuil roulant et bagages)
Déclivité max.	20 % avec 160 kg de charge tractable	20 % avec 80 kg de charge tractable
Inclinaison latérale	Max. 20 %	Max. 20 %
Hauteur de marche max.	13 cm en montant 15 cm en descendant	13 cm en montant 15 cm en descendant
Hauteur d'obstacle max.	En saillie au-dessus du sol 8 cm	En saillie au-dessus du sol 8 cm
Poids	70 kg	55 kg
Dimensions (transport)	Environ 75 x 51 x 53 cm	Environ 66 x 51 x 53 cm
Puissance moteur	400 Watt, 3850 min-1	400 Watt, 3150 min-1
Batteries	2 x 12V/50AH/C₂₀ Type: AGM (étanche) Classe 8, UN N° 2800 Conforme à IATA/ICAO A67	2 x 12V/28AH/C₂₀ Type: AGM (étanche) Classe 8, UN N° 2800 Conforme à IATA/ICAO A67
Chargeur de batterie	100-240 VAC/50-60 Hz	100-240 VAC/50-60 Hz
Tension du réseau	24 volts 8 A	24 volts 5 A
Temps de charge	Au moins 8 heures pour batteries vides	Au moins 8 heures pour batteries vides
Coupe-circuit principal	40 AMP. fusible ATO Art: 257040.LN	40 AMP. fusible ATO Art: 257040.LN
Phare	24 volts, 4,5 watts / P26	24 volts, 4,5 watts / P26
Freins	Frein moteur dynamique, frein mécanique de parking	Frein moteur dynamique, frein mécanique de parking
Dimensions des pneus	200x50 mm / 4.10/3.50-4, 4PR	200x50 mm / 260x85 mm
Pression des pneus	A l'avant 2,5 bar A l'arrière 1,5 bar Pneu spécial 1,5 bar	A l'avant 2,5 bar A l'arrière 2,0 bar Pneu spécial 1,5 bar
Charge Porte bagages	40 kg	40 kg
Températures max.	Ambiante: -20 °C à 45 °C Chargement de batteries: de 10° C à 45 °C Stockage: de 10 °C à 25 °C	Ambiante: -20 °C à 45 °C Chargement des batteries: de 10 °C à 45 °C Stockage: de 10 °C à 25 °C

Affichage d'erreurs optiques et acoustiques

L'électronique de conduite Swiss-Trac est équipée d'un affichage optique et acoustique d'erreur sur plusieurs échelons (voir le récapitulatif page 8).

Explication des signaux:

Signal sonore unique et bref

- Signalise un OK lors de la mise en marche du Swiss-Trac

Voyant lumineux qui clignote lentement

- Danger de surchauffe – La température du réglage automatique est supérieure à 65 °C
- Absence de commande de marche – Le réglage automatique n'a pas reçu d'ordre de marche depuis plus de 3½ minutes. S'il n'y a pas d'actionnement de la manette des gaz pendant 3½ minutes supplémentaires, il se produit une déconnexion automatique de l'électronique de conduite.

Voyant lumineux qui clignote rapidement et signal sonore répété

- Chargeur de batteries connecté au Swiss-Trac branché
- Manette des gaz déplacée au moment de la mise en marche
- Frein de parking engagé pendant la marche ou quand le Swiss-Trac est allumé
- La pente est trop forte ou la charge tractable est trop grande. Le Swiss-Trac réduit automatiquement la vitesse. Réduisez immédiatement la vitesse en utilisant la manette des gaz. Sinon, le Swiss-Trac s'éteindra en quelques secondes et doit être redémarré avec la clé. Evitez de telles surcharges car elles réduisent la durée de vie du Swiss-Trac.
- Potentiomètre (régulateur de vitesse) défectueux
- Moteur ou câblage défectueux
- Batteries en sous-tension ou en surtension
- Commande du moteur défectueuse
- Swiss-Trac est déconnecté en utilisant le commutateur à clé. Il s'agit d'une mesure de précaution qui a pour but d'attirer l'attention sur une déconnexion non intentionnelle. Dans ce cas-là, il n'y rien d'autre à faire.

Essayez autant que possible d'éliminer le défaut ou de déconnecter le Swiss-Trac et de le remettre en marche ensuite.

Au cas où le défaut est toujours affiché, prière de vous adresser à votre revendeur.

Dépannage

S'il se produit une panne ou un défaut, nous vous prions de chercher une solution en vous aidant de la liste ci-dessous. En cas de problèmes avec le chargeur de batteries, consultez la notice d'utilisation séparée de ce dernier. Au cas où la panne ne peut pas être réparée, contactez un revendeur agréé.

Description de la panne	Mesure	Repartir?	Contact avec un revendeur autorisé?
Après la mise en marche, le voyant lumineux vert du tableau de bord ne s'allume pas	Charger les batteries et vérifier le coupe-circuit principal	Oui	Au cas où la panne ne peut pas être éliminée
Après la mise en marche, le voyant lumineux vert (LED) du tableau de bord clignote et un bip répété retentit	Faire vérifier le potentiomètre par le revendeur	Après la réparation	Oui
La manette des gaz ne revient plus d'elle-même en position neutre	Le Swiss-Trac doit être réparé par le revendeur	Non	Oui
Pendant la conduite, le Swiss-Trac tire d'un côté	Gonfler les deux grands pneus de façon égale	Oui	Non
Au bout d'un court instant «Erreur» s'allume (ou clignote en rouge) sur le chargeur de batteries	Retirer du Swiss-Trac la fiche du chargeur et la ré-enficher tout de suite. Répéter éventuellement ceci plusieurs fois	Après élimination de la panne	Au cas où la panne ne peut pas être éliminée
Après la recharge, le témoin des batteries n'indique pas le plein	Répéter le processus de chargement, éventuellement réviser le chargeur de batteries. Pendant le chargement, les LED vertes ou jaunes doivent lueuer	Non	Au cas où la panne ne peut pas être éliminée
La LED réseau (rouge) s'allume, mais le chargeur de batteries ne charge pas	Vérifier la prise du chargeur et le câble de recharge	Oui, uniquement sur un court trajet	Au cas où la panne ne peut pas être éliminée
Pendant la conduite, l'affichage de capacité revient toujours très rapidement en arrière	Faire examiner les batteries et tout au plus les remplacer	Oui, uniquement sur un court trajet	Oui
Le Swiss-Trac roule de plus en plus vite en descente	Le Swiss-Trac doit être réparé par un revendeur agréé	Non	Oui

Garantie et responsabilité

Le constructeur, la société **ATEC Ingenieurbüro SA**, fournit une garantie pour l'absence de défaut et pour les caractéristiques – conformément à l'état actuel de la technique – expressément assurées du Swiss-Trac.

A partir de la date de facturation, la durée de la garantie est de 24 mois (6 mois pour les batteries). Une durée de garantie de 12 mois s'applique à toutes les pièces de rechange.

En cas de prétention à garantie, la suppression des défauts peut être effectuée par retouche ou par une livraison de remplacement. Les coûts d'exploitation et d'entretien de quelque nature que ce soit, tels que frais de port ou frais de main-d'œuvre, débours etc., ne sont expressément pas couverts.

Le Swiss-Trac est un produit de qualité conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur. La société **ATEC Ingenieurbüro SA**, en tant que constructeur, n'assume aucune responsabilité pour la sécurité, lorsque le Swiss-Trac y compris les accessoires:

- A été utilisé de manière non conforme
- A été réparé par un organisme non agréé ou que des pièces étrangères ont été utilisées pour la réparation
- A été monté de manière défectueuse
- N'a pas été régulièrement entretenu par un organisme agréé
- N'a pas été utilisé conformément à la notice d'utilisation
- A été monté ou réglé par un organisme non agréé
- Par usure normale provoquant un dégât

Déclaration de conformité CE

L'entreprise

ATEC Ingenieurbüro AG
Breitenstrasse 1
6403 Küssnacht am Rigi
SUISSE

CHRN-MF-20001794

en tant que fabricant de dispositifs de traction pour fauteuils roulants Swiss-Trac, déclare sous sa seule responsabilité que les dispositifs médicaux suivants

Basis-UDI-DI 7649991158Swiss-Trac3N

Swiss-Trac Mod. SWT-1	UDI-DI	7649991158012
Swiss-Trac Mod. SWT-1S	UDI-DI	7649991158036
Swiss-Trac Mod. SWT-1HD	UDI-DI	7649991158043
Swiss-Trac Mod. SWT-2	UDI-DI	7649991158029

sont conformes à toutes les exigences applicables de l'annexe I du RDM (UE) 2017/745.

Classification selon le règlement (UE) 2017/745 pour les dispositifs médicaux, annexe VIII:

Dispositif médical actif de classe I selon les règles de classification 1 et 13

Le mandataire de l'UE pour le RDM (UE) 2017/745 est:

be-on-market GmbH, Lilienstrasse 33, 91244 Reichenschwand, DEUTSCHLAND
SRN: DE-AR-000006148

Normes appliquées

DIN EN 12184:1999



Küssnacht am Rigi, 2021-05-26

Josef Jakober, Ing. FH, Direction de l'entreprise

Destination et indication

Les modèles du groupe de produits Swiss-Trac sont des dispositifs de traction pour fauteuils roulants de haute qualité et sont prévus pour les enfants ainsi que pour les adultes hémiplegiques, paraplégiques et tétraplégiques se déplaçant en fauteuil roulant. Le système offre une plus grande mobilité et une plus grande indépendance aux utilisateurs. Le Swiss-Trac est souvent utilisé par des personnes souffrant de maladies évolutives, comme la sclérose en plaques, la paralysie cérébrale, la poliomyélite et d'autres formes de handicap similaires.

Grâce aux grands éléments de commande tactiles et à la formation dispensée par un professionnel, l'utilisation est également envisageable pour les personnes souffrant de troubles cognitifs. Même avec une motricité fine réduite, il est possible d'utiliser le Swiss-Trac.

Le dispositif de traction est compatible avec la plupart des fauteuils roulants.

- Largeur d'assise max. 56 cm
- Vitesse max. 6 ou 9 km/h
- Autonomie de 30 km

Le dispositif est adapté aux terrains plats et accidentés avec une pente maximale de 20% et peut, selon le modèle, être chargé jusqu'à une charge tractable de 160 kg. De plus, le Swiss-Trac se déplace sans problème sur un terrain en mauvais état ou non stabilisé. Par exemple sur les routes et les chemins jusqu'à la 5e ou 6e classe selon Swisstopo (Office fédéral de topographie).

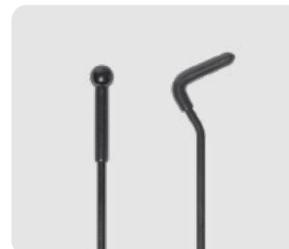
Kontraindikation

En principe, les dispositifs du groupe de produits Swiss-Trac ne doivent pas être utilisés par des enfants de moins de sept ans. Des exceptions sont envisageables en fonction du stade de développement de l'enfant. Ces cas limites sont évalués individuellement après un essai accompagné. Le Swiss-Trac ne doit pas non plus être utilisé par des personnes dont les capacités cognitives sont fortement réduites, dont la perception est fortement limitée ou dont la vue est mauvaise.

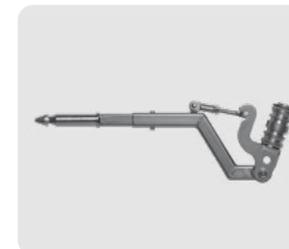
Accessoires

Dans le prix de vente, sont compris le chargeur externe de batterie, les rails de chargement ainsi que le dispositif d'attelage.

Vous pouvez acheter les accessoires suivants chez votre revendeur:



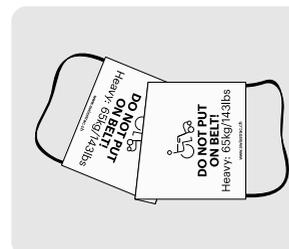
Manettes des gaz avec sphère, variantes pour tétraplégiques



Aides à la conduite (voir également page 14)



Batteries de 50 AH (capacité plus grande)



Banderole de transport pour les voyages en avion



Compteur vélo



Siège enfant à raccord rapide



Panier pour guidon avec fixation KLICKfix sur la potence du guidon



Rails repliables 1,4 m (avec poche) ou 1,6 m de longueur



Pneus avec profil à blocs, croisées ou à crampons

Vous pouvez obtenir de plus amples informations relativement aux accessoires en vous adressant à votre revendeur ou en vous rendant sur notre site Web:

www.swisstrac.ch

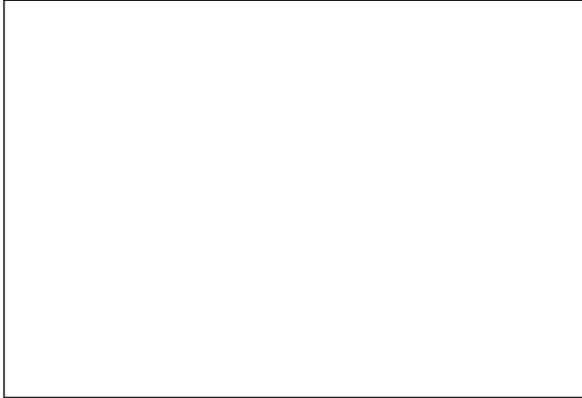
Justificatif de maintenance

Le dispositif de traction doit être contrôlé au moins **une fois par an** par un revendeur agréé.

- i** Les maintenances annuelles chez le revendeur sont en général couvertes par les organismes payeurs.

Mise en service Tampon du revendeur: N° de série: Date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:
Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:
Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:
Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:	Entretien recommandé Tampon du revendeur: Lieu, date: Signature:

Votre revendeur agréé Swiss-Trac



Plus d'informations en ligne:

Sur notre site Web, vous trouverez des vidéos relatives au maniement du Swiss-Trac, des documentations concernant les accessoires disponibles, les adresses de nos revendeurs, la présente notice d'utilisation et beaucoup plus encore:

www.swisstrac.ch